

## **Objectif**

En tant qu'Administrateur, vous pouvez ouvrir des accès sur **Payroll Mauritius**, à d'autres personnes. Celles-ci n'ont pas besoin d'être créées en tant que Salarié dans le Système.

Vous pourrez définir les droits qui sont les leurs en leur ouvrant uniquement les accès aux parties du logiciel que vous souhaitez (les accès non ouverts pour une personne, consisterons à masquer pour lui les fonctionnels non autorisés dans le Système).

Notez que les Salariés n'ont pas à accéder au Système. Si vous souhaitez leur ouvrir un accès pour interagir avec le Système, vous devez leur ouvrir un accès via l'Application Mobile Salarié **Staff Connect** (voir FAQFR101).

## **Comment faire ?**

<u>Remarque préliminaire</u> : seul le Super Administrateur (qui est la personne qui a effectué la souscription à **Payroll Mauritius**) dispose des droits nécessaires pour créer le premier Administrateur, ainsi que de le (ou les) révoquer. Un Administrateur peut créer un autre Administrateur. Un Administrateur accède à toutes les fonctions du Logiciel, mais n'accède pas aux données de Souscription/Facturation qui restent uniquement accessible au Souscripteur (super Administrateur).

Si vous souhaitez créer un nouvel Administrateur, vous pouvez passer la section suivante et vous rendre directement au point <u>Créer un Utilisateur</u>.

Sinon, tout d'abord avant de créer un accès à une autre personne, vous devez définir les droits qui seront les siens. Pour cela, il vous faut créer un **Groupe d'Utilisateurs** en y ouvrant les droits souhaités : ceci vous permettra ensuite, si souhaité, de faire adhérer d'autres utilisateurs à ce Groupe qui auront alors les mêmes droits d'accès. Vous pourrez bien sûr créer autant de Groupe d'utilisateurs que souhaité et y attribuer les droits différents de façon à ce que chaque personne ayant accès au Système, n'ait accès qu'aux fonctions du logiciel que vous avez décidé.

Un utilisateur peut aussi être dans plusieurs Groupes d'Utilisateurs.

## Créer un Groupe d'Utilisateurs

Pour cela, allez en haut à droite dans la Section 'Employeur'>[Admin]v>Groupes d'utilisateurs



puis sur l'écran qui s'affiche, cliquez sur le bouton en haut à droite [Ajouter un Groupe d'Utilisateurs].



L'écran des droits (rôles) vous est présenté :

Commencez par nommer le Groupe en utilisant un descriptif qui vous sera explicite.

Par exemple nous décidons de créer un groupe de droits pour accéder uniquement aux Feuilles de Temps, et pas aux autres fonctions du Système.

Appelons ce groupe : « Droits Feuille de Temps »



Ne validez pas encore.

Il convient ensuite de cocher chacun des « ROLE » qui sont ceux que vous souhaitez ouvrir correspondant aux droits souhaités pour laisser l'accès aux Feuilles de Temps (pour notre exemple).

Cochons « ROLE\_CALCULATE\_TIMESHEET »



Cliquez ensuite sur le bouton [Valider]. Le Groupe « Droits Feuille de Temps » est créé. Il convient maintenant de créer un Utilisateur et de le faire adhérer à ce Groupe.



## Créer un Utilisateur

Pour cela, allez en haut à droite dans la Section 'Employeur' > [Admin]v > Utilisateurs



puis sur l'écran qui s'affiche, cliquez sur le bouton en haut à droite [Inviter un nouvel Utilisateur] (invite new user).

Une fenêtre s'affiche.

Remplissez tout d'abord **l'email qui sera l'identifiant de connexion de la personne** (1) qui se connectera via le <u>site</u> ou directement par <u>https://www.payrollmauritius.com/fr/login</u> (ou, si vous disposez d'un sous-domaine optionnel sur **Payroll Mauritius**, par l'URL de ce sous-domaine).

Choisissez ensuite si vous souhaitez lui attribuer les droits Administrateur (2) ou des droits réduits (3) ; dans notre cas ci-dessous « Timesheet » (Droits Feuille de temps) puis cliquez sur le bouton [Envoyer invitation email] (send invitation email).

Invite user			8
			Send invitation email
Détails de connexion			
Groupes			
Administrators			
Droits Feuille de Temps			
HR Management (no payment)			
Timesheet	3		
Timesheet rights			

Il recevra alors un email contenant un lien qui lui permettra de personnaliser son accès et choisir son mot de passe d'accès au système.

<u>Remarque</u>: Un utilisateur (son email) peut être invité le cas échéant avec différents rôles dans différentes sociétés **Payroll Mauritius**.